



**Demande de versement de la participation financière du Département
Pour classe de découverte
des établissements d'enseignement publics ou privés sous contrat (maternelles, primaires, collèges)**

ORGANISME DEMANDEUR :	_____
ADRESSE :	_____
COMMUNE :	CODE POSTAL :
TEL :	MAIL :

CENTRE D'ACCUEIL :	_____
ADRESSE :	_____
COMMUNE :	CODE POSTAL :
TEL :	MAIL :

Je soussigné, M_____ , agissant en qualité d'organisateur, sollicite la participation financière du Département des Alpes-Maritimes sur la base de 8 € par jour et par enfant, et m'engage à déduire cette somme du prix de vente des séjours détaillés dans le tableau ci-joint.

Avant le début du séjour :

- *Envoi par mail à participations-acm@departement06.fr du tableau prévisionnel des séjours :*
document à télécharger sur le site : <https://www.departement06.fr>
Rubriques : faire une demande d'aide / sports et loisirs / temps extra-scolaire

A joindre obligatoirement à la présente demande :

- Le tableau détaillé des séjours effectués (*imprimé à télécharger suivant le même lien*)
- Associations : pour toute première demande ou modifications des statuts, la copie des statuts
- La copie de l'agrément de la Direction des services départementaux de l'Education Nationale
- La copie des factures aux écoles où figure le montant de la participation du Conseil départemental
- L'état nominatif des enfants hébergés par classe
- Un R.I.B. ou un R.I.P. au nom du bénéficiaire du versement.

Date, signature et cachet de l'organisateur, certifiant l'exactitude des renseignements transmis.

La date limite pour l'envoi des demandes d'aides est fixée à 6 mois après la réalisation de l'action ouvrant droit à participation. Au-delà, les demandes seront inéligibles.

Ce document est à adresser en fin de séjour à :
Monsieur le Président du Conseil départemental des Alpes-Maritimes
DCJS/SIJSEPN- BP N° 3007 - 06201 NICE Cedex 3
☎ 04 97 18 66 82